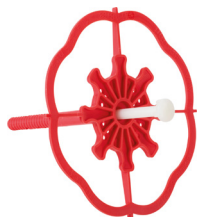


Ancre adhésive



- **Cheville isolante sans pont thermique pour la fixation statiquement pertinente des panneaux isolants EPS et EPS open**
- **L'ancre adhésive est posée sous le panneau isolant – ce qui facilite la mise en œuvre**
- **Une seule cheville isolante suffit pour des épaisseurs d'isolant de 40 à 200 mm**

Produit	Fixation mécanique complémentaire, en alternative au chevillage conventionnel, pour le système d'isolation thermique par l'extérieur open Baumit et le système d'isolation thermique par l'extérieur EPS Baumit.	
Composition	Polyamide	
Caractéristiques	■ Convient aux maçonneries en béton, briques pleines et briques alvéolaires avec enduit ancien existant (épaisseur max. enduit : 40 mm). ■ Mise en œuvre facile et sûre avec contrôle de fixation maximal. ■ La fixation se fait directement sur le support.	
Application	■ Pour la fixation mécaniquement porteuse et constructive des panneaux isolants des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur Baumit avec isolants EPS (jusqu'à 200 mm) sur supports minéraux (enduits ou non enduits). Vous trouverez d'autres instructions de mise en œuvre avec des photos, des listes d'outils et de sélection de produits sur www.baumit-selbermachen.ch.	
Données techniques	Agrément Technique Général (ATG): Valeur CHI: Diamètre de la tige de la cheville: Longueur de la cheville: Domaine d'application: Agrément technique européen (ETA): Couleur: Profondeur minimale des trous de forage: Catégorie d'utilisation: Profondeur d'ancrage hef:	Z-33.49-1190 0 W/(m·K) en cas d'utilisation dans l'ITE 8 mm 88 mm extérieur, intérieur, mur (béton normal, briques pleines, briques creuses et perforées) ETA-06/0015 rouge 90 mm (de préférence 100 mm) A Béton normal B Briques pleines C Briques creuses et perforées 80 mm
Forme de livraison	100 pièces par carton	
Stockage	Les chevilles doivent être stockées dans des conditions climatiques normales. Elles ne doivent pas être exceptionnellement sèches ou gelées avant leur installation.	
Assurance qualité	Surveillance et contrôle permanents de la qualité, ainsi qu'un contrôle strict de toutes les matières premières à leur entrée. L'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 9001 en vigueur dans le monde entier, ainsi que d'un système de gestion de l'environnement, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 14001 en vigueur dans le monde entier.	
Support	Le contrôle du support doit être effectué conformément aux directives des normes en vigueur. Le support doit être porteur, sec, propre et exempt de parties non adhérentes et d'efflorescences.	

1. Montage des profilés de socles :

Avant la pose des ancrs adhésives Baunit, monter le profilé de socle Thermotop Evo avec le profilé d'emboîtement Thermotop Evo. La fixation du profilé Thermotop Evo s'effectue tous les 30 cm environ à l'aide de chevilles à frapper Baunit.

2. Trame de pose :

La trame de pose est réalisée, par exemple, à l'aide d'un cordeau traceur ou d'un fil à plomb. Les ancrs adhésives Baunit sont posées selon la trame (voir tableau 3, homologation point 3.2 – justification de stabilité) sur toute la surface, à maximum 10 cm horizontalement du profilé de socle et à maximum 10 cm verticalement des arêtes du bâtiment ainsi que des ouvertures (fenêtres et portes).

3. Mise en place des ancrs adhésives :

Pour les briques perforées porosées et le béton cellulaire, utilisez un foret adapté avec emmanchement SDS-plus, par exemple un foret universel SDS-plus, diamètre 8 mm.

La profondeur de perçage doit être d'au minimum 90 mm (réglez la butée de profondeur entre 90 et 100 mm). N'utilisez la fonction percussion ou un perforateur que pour la maçonnerie pleine et le béton. L'armature du béton ne doit en aucun cas être endommagée ! Les ancrs adhésives sont insérées dans les trous de perçage, puis les clous en plastique sont frappés.

4. Application de la colle sur les panneaux isolants :

L'application de la colle s'effectue selon la méthode du cordon périphérique avec plots, à l'aide du mortier-colle ALLROUND du système (Une surface de collage d'au moins 40 % doit être obtenue).

Juste avant la mise en place des panneaux isolants, appliquez sur les ancrs adhésives des plots de colle d'environ 1 à 2 cm d'épaisseur.

Attention : la fixation doit être réalisée « frais sur frais » avec les plots de colle préalablement appliqués.

5. Trame de pose :

Selon le nombre d'ancres adhésives par m², les dimensions de la trame de pose sont les suivantes :

Anzahl Klebeanker	Rastermaße (B x H)
6 Stück/m ²	40 x 40 cm
8 Stück/m ²	40 x 30 cm
10 Stück/m ²	40 x 25 cm
12 Stück/m ²	40 x 20 cm

Si la méthode pratique de détermination du nombre de chevilles, recommandée par Fachverband WDVS e. V., doit être appliquée, l'affectation de la trame de pose des ancrs adhésives à la zone de vent et à la hauteur du bâtiment doit être déterminée à partir du tableau ci-après. La trame de pose est valable pour toutes les zones A, B et C selon la norme DIN EN 1991-1-4, terrain plat, avec un rapport $h/d \leq 2$.

Zone de vent etsituation		Hauteur du bâtiment : 0 à 10 m au-dessus du NTM ¹⁾	Hauteur du bâtiment : 10 à 18 m au-dessus du NTM ¹⁾	Hauteur du bâtiment : 18 à 22 m au-dessus du NTM ¹⁾
WZ 1	Forces d'aspiration du vent W_e (kN/m ²)	0,738	0,959	1,106
	Trame	40 x 40 cm	40 x 30 cm ou 35 x 35 cm	40 x 25 cm ou 35 x 30 cm
WZ 2	Forces d'aspiration du vent W_e (kN/m ²)	0,959	1,180	1,328
	Trame	40 x 30 cm ou 35 x 35 cm	40 x 25 cm ou 30 x 30 cm	40 x 20 cm ou 35 x 25 cm
WZ 3	Forces d'aspiration du vent W_e (kN/m ²)	1,180	1,401	1,623
	Trame	40 x 25 cm ou 30 x 30 cm	40 x 20 cm ou 30 x 25 cm	35 x 20 cm ou 25 x 25 cm

1) NTM = Niveau du terrain naturel

Informations générales et conseils

Il est recommandé de commencer la pose du système d'isolation thermique par l'extérieur uniquement après la réalisation de l'enduit intérieur et de la chape. Les travaux de zinguerie et de couverture doivent être achevés au préalable. Les raccords, ouvertures, bavettes de fenêtre, appuis de fenêtre, traversées ou éléments similaires au niveau des panneaux isolants doivent être parfaitement étanchés.

Durée d'exposition maximale aux UV pour les chevilles non protégées : ≤ 6 semaines.

Sont applicables les règles de l'art, les fiches techniques en vigueur du SMGV (Association suisse des maîtres plâtriers-peintres), la recommandation SIA 242 « relatives à la plâtrerie, au crépissage et à la construction à sec » et la norme SIA 243 : « Isolations thermiques extérieures crépies », ainsi que les indications des fiches techniques.

Ne pas appliquer et laisser sécher à une température inférieure à + 5 °C et supérieure à + 30 °C (température du matériau, du support et de l'air). Les normes DIN EN998-1, DIN 18550, DIN 55699, DIN 4108 et DIN 18350 (VOB, partie C) ainsi que les dispositions particulières des « agréments techniques généraux » (abZ) doivent être respectées.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur ce matériau ou sa mise en œuvre, nos conseillers techniques du service extérieur se feront un plaisir de vous conseiller en détail et en fonction du projet.

Nos recommandations techniques d'application, que nous émettons pour aider l'acheteur/l'utilisateur sur la base de notre expérience, correspondent à l'état actuel des connaissances scientifiques et pratiques. Elles sont non contraignantes et ne créent pas de relation juridique contractuelle ni d'obligations annexes découlant du contrat d'achat. Elles ne dispensent pas l'acheteur de vérifier par lui-même si nos produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés. Les règles générales de la technique de construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications visant à l'avancement technique et à l'amélioration du produit ou de son application. La parution de cette information technique rend caduques les éditions précédentes. Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter notre site Internet. Toutes les transactions commerciales sont soumises à nos conditions de vente et de livraison actuelles ainsi qu'aux dispositions relatives à l'installation et à l'utilisation de nos silos et centrales de malaxage.